

quel organe des Nations Unies, sur les événements de l'Afrique du Sud, et qu'il se déclare favorable à une protestation énergique, de la part du Conseil de sécurité des Nations Unies, au sujet de la situation qui règne en Afrique du Sud et de l'attitude du gouvernement sud-africain.

J'ai remarqué ces jours derniers qu'on fait circuler parmi les membres des Nations Unies une requête qui réclame la tenue d'une séance spéciale des Nations Unies en vue de protester contre tout nouvel essai atomique de la part du gouvernement français. La requête aurait déjà recueilli assez de suffrages pour obliger les Nations Unies à convoquer une telle assemblée. Il me semble qu'une telle assemblée spéciale des Nations Unies se recommande tout à fait pour le bien de l'humanité. Je souhaiterais que le Canada appuie totalement, sans réserve et sans équivoque, toute mesure qui pourrait être prise par les Nations Unies.

Quatrièmement, je propose que le Canada non seulement se montre satisfait, comme nous le sommes, de la déclaration du premier ministre Verwoerd de l'Afrique du Sud, qui doit assister à la conférence des premiers ministres, mais que le premier ministre du Canada,—notre premier ministre,—nous dise clairement que cette question de distinctions de race sera soulevée à la conférence des premiers ministres dans l'intérêt de l'humanité, de la justice démocratique élémentaire, et aussi afin de maintenir et d'étendre l'influence du Commonwealth.

Après tout, monsieur le président, l'influence d'une association de nations ne se mesure pas au nombre de ses membres. L'influence d'une entité politique ne se mesure pas à la quantité ou à la variété de son arsenal matériel. Non, elle se mesure surtout à l'attitude, présente et passée, du gouvernement envers les libertés et les droits fondamentaux des citoyens qui en font partie. Si l'on veut que le Commonwealth soit fort, faisons tout ce qu'il faut pour le débarrasser du cancer qui le ronge, qui compromet son existence et qui l'affaiblit.

Encore une fois, afin qu'on ne se méprenne pas sur notre attitude, nous ne demandons pas à un pays qui s'est fourvoyé et qui, aujourd'hui, est en conflit avec l'humanité, de se dissocier du Commonwealth des nations, pas plus que nous demanderions que soit expulsé de l'ONU un État membre qui aurait agi de façon répréhensible. Ce qu'il faut, à notre avis, c'est prendre toute mesure pratique pour guérir cette maladie ou réparer ce malheur et pour éliminer cette plaie du Commonwealth et de l'humanité même.

Il n'y a rien de plus facile au monde, monsieur le président, que de manquer de tolérance envers les autres à cause de leur couleur, de leur religion ou de leur situation économique ou sociale. Je pense qu'il fait partie de la lutte pour la vie de toute personne et de toute nation que de continuer à servir la cause de l'égalité raciale, aussi bien que celle de l'égalité économique, de la liberté de parole et des autres droits que nous chérissons tous.

Monsieur le président, je n'ai pas pris la parole dans le seul dessein de blâmer le gouvernement en général, et je ne le fais pas. Comme je connais les honorables vis-à-vis, et d'après les déclarations publiques du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je peux dire que je ne connais personne ici qui excuse ce qui se passe en Afrique du Sud. C'est affaire de degré dans l'insistance. C'est affaire de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas. Cela dépend aussi, je pense, de la façon dont nous voyons ce genre de disparité de traitement, et de l'importance que nous lui donnons.

A cet égard, j'espère que le gouvernement prendra une attitude vigoureuse, qui n'aura rien à l'appartenance d'une nation, à une organisation donnée, mais qui sera fondée sur la conviction fondamentale que tous les gens naissent égaux et qu'ils devraient jouir de droits égaux dans la société.

L'hon. M. Hellyer: Selon moi, nous ne saurions consentir à l'ouverture de ces crédits provisoires sans nous opposer à l'inclusion de fonds destinés au programme SAGE-Bomarc. Lorsque le gouvernement a annulé l'Arrow, en février dernier, on en a conclu que la défense aérienne n'était plus valable. Le ministre lui-même, expliquant ce geste, a donné à entendre que la menace des bombardiers pilotés diminuait, alors que celle des missiles balistiques intercontinentaux augmentait. C'était évidemment vrai, monsieur le président, et c'est un fait que nous reconnaissons tous. Mais, en même temps, le ministre a ajouté que la menace des bombardiers montés demeurerait. A maintes reprises, au cours des mois qui se sont écoulés depuis, il a affirmé officiellement que dans toute guerre totale déclenchée dans un avenir prévisible, on utiliserait des bombardiers montés autant que des missiles balistiques intercontinentaux, et qu'on se servirait des bombardiers au moins pour les opérations de nettoyage. Dans ce cas il était essentiel, nous a dit le ministre, que le Canada maintienne ses moyens de défense contre les bombardiers pilotés. Je vois que le ministre fait un signe de tête; je présume que c'est un signe d'assentiment.